



info²

N° 10
Mars 2024

O² : de l'Oxygène !!! - Maison des associations 42 bis rue Gambetta 42700 Firminy - 0614995639 - <https://o2deloxygene.fr/>

DÉSESPÉRANT

Le lancement de l'étude de faisabilité, du projet de voie verte entre Firminy et La Séauve sur Semène est reporté. Le fait que le budget ait été revu à la baisse et la décision de la région de ne pas participer au financement, obligent les 5 autres collectivités à délibérer de nouveau.

Vous avez dit "simplification administrative" !!!

A FIRMINY, LE ROND-POINT DU MAS, PREMIER ROND-POINT HOLLANDAIS DE LA MÉTROPOLE

Particulièrement dans les zones urbaines, les ronds-points et giratoires sont devenus des passages obligés pour les cyclistes. Bien que les véhicules y circulent généralement à plus faible vitesse, ces intersections restent de véritables zones à risques et conflictuelles pour les usagers. Une solution qui apporte le maximum de sécurité existe, "le Rond Point Hollandais". Sur ce rond-point, chacun emprunte sa voie. Un anneau extérieur, de couleur vive, est matérialisé au sol pour les vélos et un anneau central pour les automobilistes et bien sûr des passages protégés pour les piétons. La vraie difficulté c'est surtout de penser comme un Hollandais et de laisser la priorité aux vélos, donc de modifier radicalement le comportement des automobilistes. La date de réalisation n'est pas connue si ce n'est au maximum, avant la fin du mandat en 2026.



UN EXEMPLE

LIAISON FIRMINY- ROCHE LA MOLIÈRE VIA LES 2 TUNNELS

Cette voie qui permettrait de relier les deux communes, puis d'envisager la continuité jusqu'à Saint-Etienne, Saint Genest Lerpt... était répertoriée comme destinée aux loisirs et donc non prioritaire. Envisagée en fin d'année 2023 comme possibilité d'être versée dans le réseau structurant et donc d'être réalisée dans les meilleurs délais en voie verte, avec une voie roulante, des tunnels éclairés... Les relevés topographiques ont été effectués dans la foulée. La réponse est attendue au printemps. La voie se répartit sur 4 communes, Firminy, Roche la Molière, Unieux, Saint Etienne-St Victor sur Loire.



LUTTE CONTRE LE VOL DES VÉLOS

En France, chaque année plus de 400 000 vélos sont volés. Ce fléau en pleine expansion est l'un des premiers freins à la pratique régulière du vélo et à l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. A cause du vol, près de 80 000 cyclistes renonceraient chaque année à faire du vélo. Or, le vol n'est pas une fatalité, un panel d'actions permettent de s'en prémunir, qui vont des plus simples à réaliser individuellement (adopter les bons gestes et les bonnes habitudes de stationnement, utiliser des antivols appropriés, faire marquer son vélo) à de plus complexes touchant à l'aménagement, aux équipements, à la réglementation, et nécessitent une action collective et concertée à l'échelle nationale et locale. Une enquête fait aussi apparaître qu'en matière de vol, les cyclistes prennent trop peu de précautions et notamment, 95 % des cyclistes utilisent un antivol de mauvaise qualité. Chaque année, la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) publie un dépliant trois volets « Stop au vol de vélos : comment choisir un bon antivol ? », qui présente une sélection d'antivols testés et le met à disposition du public, accompagné d'un rappel systématique des « quatre règles d'or » pour sécuriser son vélo. Si chaque année plus de 400 000 vélos sont volés, plus de 150 000 vélos sont également retrouvés abandonnés. Mais faute d'identification, ils ne peuvent être restitués. En l'absence de marquage, seuls 2 à 3 % des victimes de

vol récupèrent leur vélo. Pour pallier à cette lacune, la FUB a conçu en 2004 le marquage BICYCODE®. Le BICYCODE® est un système de marquage du cadre des vélos avec des numéros uniques et standardisés au niveau national. Il permet la restitution des vélos à leurs propriétaires en cas de vol. Ce service repose sur une base de données sécurisée accessible sur www.bicycode.eu, dans laquelle les cyclistes enregistrent leurs vélos marqués et un référencement au sein de l'APIC, association qui gère le Fichier National Unique des Cycles Identifiés (le FNUCI créé en 2021 par la Loi d'orientation sur les Mobilités). Le FNUCI est accessible par la police et la gendarmerie, afin de pouvoir restituer les vélos identifiés à leurs propriétaires, en cas de vol ou de tentative de recel. Depuis 2021, l'identification des vélos neufs ou d'occasion est devenue obligatoire pour tout vélo vendu par un commerçant. Plus de la moitié des vols ont lieu dans des cours, garages et caves privés. Le remède est connu : il faut des emplacements équipés et sécurisés dans les immeubles d'habitat et de bureaux. En la matière, une réglementation existe, mais même si elle évolue, elle est récente, éparse, partielle, et qui plus est bien souvent ignorée. Concernant la vallée de l'Ondaine nous demandons que les villes qui n'en possèdent pas ou en nombres insuffisants, implantent des arceaux et les consignes à vélo, individuelles de Saint-Etienne Métropole.

NOUS PERDONS PATIENCE

Nous réclamons depuis fort longtemps que la ville de Firminy entreprenne la réalisation des sas vélos aux feux tricolores (c'est de la peinture), neutralise la place de stationnement près des passages protégés et y installe des arceaux, installe les consignes à vélo individuelles sécurisées de la Métropole. Difficile de comprendre que ces trois actions, qui de toute façon seront faites à terme, ne soient pas entreprises immédiatement.

LA HAUTE LOIRE

Projet de la région, la Véloroute Voie Verte "Via Mont Gerbier de Jonc" est un itinéraire cyclable de 54 km de long, reliant le Puy-en-Velay aux sources de la Loire, en passant par l'ancienne emprise ferroviaire de la Transcévenole. Il débute à Brives-Charensac et s'achève au Mont Gerbier de Jonc. Notre association a participé à la concertation, avec la présence de Christian Rousson, au titre de vice-président et par ailleurs administrateur de l'association nationale "AF3V" (Association pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes).

<https://viamontgerbier.consultvox.co/blog/2197/le-projet-en-bref>

LE DERNIER OBSTACLE A SAUTÉ

Financés par la commune du Chambon Feugerolles et Saint-Etienne Métropole, la démolition du pont de la Bargette et l'enlèvement des milliers de mètres cubes de terre, dernier obstacle majeur pour la continuité de la voie verte La Ricamarie-Le Chambon Feugerolles-Gare de Firminy, viennent d'être terminés. Une nouvelle vie promise à ce secteur, avec en particulier la découverte de l'Ondaine.

